

Arras, le 17 septembre 2019

## Bilan de l'Opération Interministérielle Vacances 2019 dans le département du Pas-de-Calais

Dans le cadre de l'Opération Interministérielle Vacances (OIV), qui s'est déroulée dans le département du Pas-de-Calais de juin à septembre 2019, les services de l'État ont, sous l'autorité de Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, réalisé **925 contrôles d'établissements**.

Cette opération a permis de renforcer les contrôles autour de trois axes prioritaires :

- l'hébergement de plein air et l'offre en ligne ;
- les activités et produits liés au bien-être, à la détente et aux loisirs ;
- les services de restauration dans les zones à forte densité touristique.

▪ **La Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)** a effectué **444 visites d'établissements** (campings, hôtels, restaurants, parcs de loisirs, commerces sur les marchés, sites internet, manifestations estivales...). Les anomalies les plus fréquentes concernent la protection économique du consommateur (dénomination trompeuse), la sécurité alimentaire (hygiène, températures de conservation des denrées, dates limites de consommation dépassées...) ainsi que la sécurité des prestations de service (non-conformité des gilets de sauvetage, non-respect des règles de sécurité et de maintenance des aires de jeux...).

▪ **La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)** a réalisé **121 contrôles** dont **83 contrôles d'accueils collectifs de mineurs**, **36 contrôles dans le domaine du sport** (activités sportives, voile et kite-surf) et **2 contrôles de séjours vacances adaptés organisés** (séjours vacances pour personnes en situation de handicap).

▪ **L'Unité Littorale des Affaires Maritimes (ULAM)** a réalisé **181 opérations** (contrôles préventifs à quai de plaisanciers, contrôle des activités nautiques, contrôle sur les marchés de vente de poissons...).

▪ **Les services de la Direction des Douanes** ont réalisé (sur les marchés, les brocantes ou braderies) **59 contrôles** permettant la saisie ou la destruction de plus de **8 370 articles de contrefaçons**.

▪ **Les services de Police et de Gendarmerie** ont réalisé respectivement 81 et 48 contrôles (restaurants, débits de boissons...).